

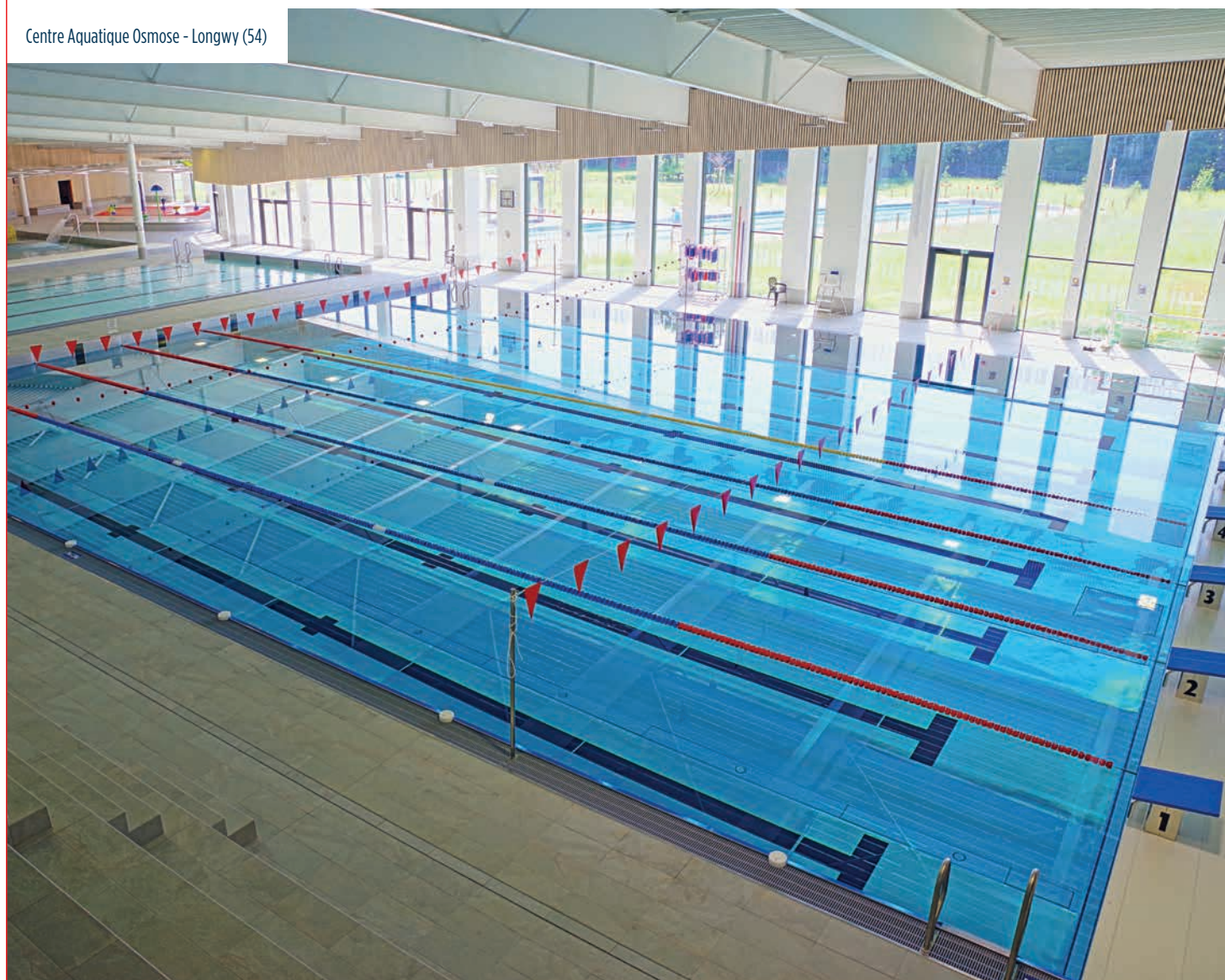
## BAUDIN CHATEAUNEUF LE GROUPE BAUDIN CHATEAUNEUF & LES MARCHÉS PUBLICS GLOBAUX DE PERFORMANCE

Ses 45 années de savoir-faire et ses 1 000 piscines réalisées, rénovées ou équipées permettent au groupe BAUDIN CHATEAUNEUF de s'affirmer parmi les leaders du marché des équipements aquatiques collectifs en France. Le groupe a développé ses compétences en interne et s'est entouré d'experts dans tous les domaines à travers ses différents départements et filiales répartis sur toute la France.



Centre AquaForme Val d'Oréane - Dampierre-en-Burly (45)

Centre Aquatique Osmose - Longwy (54)



### TEXTES APPLICABLES

L'article 34 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 stipule que : " Nonobstant les dispositions de l'article 33 (conception-réalisation), les acheteurs peuvent conclure des marchés publics globaux de performance qui associent l'exploitation ou la maintenance à la réalisation ou à la conception-réalisation de prestations afin de remplir des objectifs chiffrés de performance définis notamment en termes de niveau d'activité, de qualité de service, d'efficacité énergétique ou d'incidence écologique. Ces marchés publics comportent des engagements de performance mesurables. "

### LES AVANTAGES POUR LE MAÎTRE D'OUVRAGE DANS LE CADRE D'UNE RÉNOVATION OU D'UNE CONSTRUCTION DE PISCINE

Dans ce type de contrat, les engagements de performance doivent être mesurés. La mesure garantit l'atteinte des résultats. L'article 92 du décret précise en outre que la rémunération des prestations d'exploitation et de maintenance doit être liée à l'atteinte des engagements de performance, mesurables au moyen d'indicateurs. Ceci est très confortable pour le maître d'ouvrage. La prise en compte du coût global, qui se rattache à la notion de cycle de vie, est un critère obligé, ce qui permet au maître d'ouvrage d'avoir une vision du moyen et long termes.

Aujourd'hui, le MPGP ne présente aucun risque juridique de requalification pour le maître d'ouvrage public (à condition que ce dernier veille à la présence de performances mesurables dans le contrat). En effet, aucune motivation n'est à apporter pour recourir au MPGP et ceci supprime, de fait, les risques d'annulation tenant au recours à cette forme de marché.

### LE MAÎTRE D'OUVRAGE DOIT-IL MOTIVER SON RECOURS AU MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE ?

Aucune motivation n'est requise pour justifier le choix de recourir à un MPGP. L'évolution est donc considérable par rapport au marché unique ou à la conception-réalisation, deux modes qui nécessitent des motivations précises en amont. Il s'agit de la caractéristique la plus notable du MPGP et sûrement la plus difficile à intégrer dans les mentalités, très habituées en France à des obligations de motivation pour les marchés globaux.

### LES NOTIONS DE PERFORMANCE

La liberté du maître d'ouvrage public est très importante puisque l'article 43 cite des domaines possibles mais en utilisant le terme de " notamment ", ce qui laisse toutes possibilités de " créativité ". Les performances peuvent donc se trouver incluses dans tous les aspects d'un projet. En revanche, il est important de préciser que la jurisprudence exige que ces performances soient mesurables et que les procédures de mesure soient clairement identifiées dans le contrat.



Aqualagon Village Nature - Marne-la-Vallée (77)

**Exemples de domaines de performance :**

- consommation énergétique ;
- qualité dans le domaine du traitement de l'eau ;
- incidence écologique ;
- qualité des services.

**UNE EXPERTISE GLOBALE**

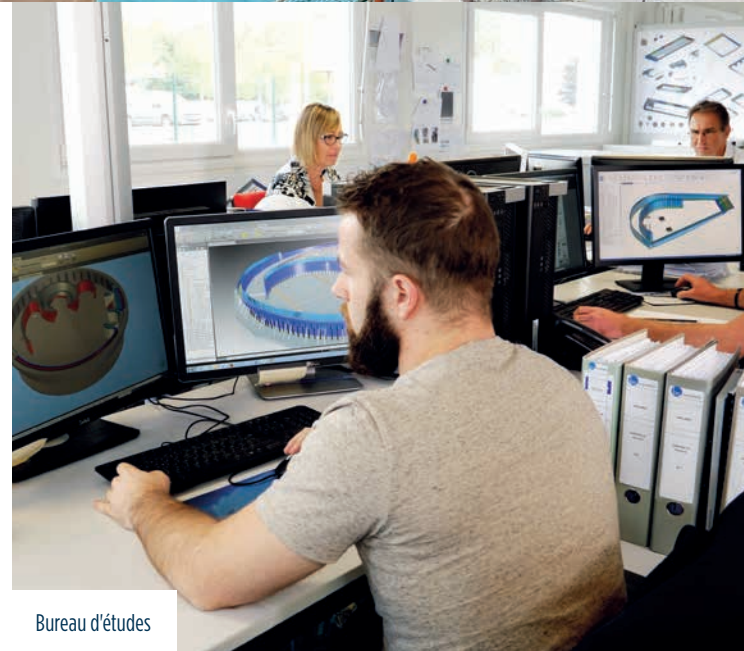
L'expertise du groupe BAUDIN CHATEAUNEUF dans tous les corps d'état ayant trait à la construction d'équipements aquatiques lui permet de répondre principalement en marché global, garantissant ainsi un management de projet performant et un suivi optimal durant la durée du chantier, jusqu'à l'exploitation de l'ouvrage.

**Le marché global offre à la maîtrise d'ouvrage :**

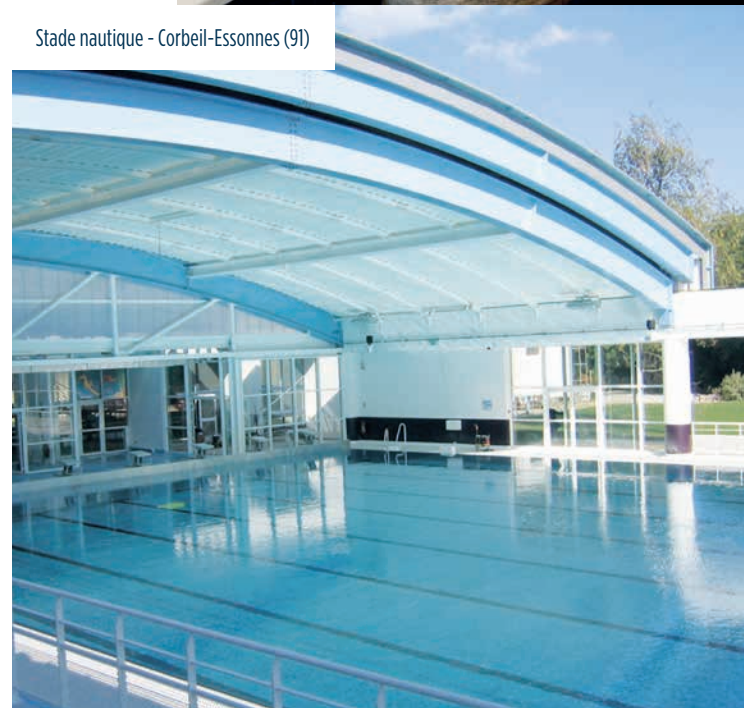
- un responsable unique ;
- une offre en coût global ;
- un engagement sur un délai ;
- une force de proposition grâce à une ingénierie intégrée ;
- une garantie de performances techniques et énergétiques ;
- une présence permanente de l'encadrement sur le chantier ;
- un interlocuteur unique en gestion des garanties.

**DOMAINES D'INTERVENTION**

- Gros œuvre.
- Charpente.
- Bassin inox.
- Mécanique de découvrabilité.
- Fonds et murs mobiles.
- Maintenance des éléments mobiles.
- Traitement eau et air/plomberie/chauffage.
- Électricité/GMAO/pilotage.
- Maintenance - exploitation énergétique.



Bureau d'études



Stade nautique - Corbeil-Essonnes (91)



**UNE EXPERTISE GLOBALE POUR VOS PROJETS**

**SIÈGE SOCIAL**

60 rue de la Brosse  
45110 CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE  
Tél : 02 38 46 38 46

**AGENCE BORDEAUX**

109 rue Achard  
33300 BORDEAUX

**AGENCE MONTPELLIER**

Ecoparc St Antoine  
10 rue de la Sauge  
34130 SAINT AUNÈS  
Tél : 04 99 77 02 21

**AGENCE NANTES**

5 rue du Chêne lassé  
44800 SAINT HERBLAIN  
Tél : 02 40 49 50 21



**construction bassins inox**  
ZI Saint Barthélémy - BP 85  
45110 CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE  
Tél : 02 38 58 43 53  
www.bcinoxéo.com



**entreprise générale**  
114 rue du Rattentout - CS 90026  
55320 DIEUE-SUR-MEUSE  
Tél. : 03 29 87 60 70  
www.berthold-btp.com



**entreprise générale**  
14 avenue de l'Horizon  
59657 VILLENEUVE D'ASCQ  
Tél : 03 20 53 83 00  
www.bcnord.com



**entreprise générale**  
55 avenue de l'Europe  
77184 EMERAINVILLE  
Tél : 01 60 36 46 67  
www.sylvametal.com



**traitement eau et air**  
14 avenue de l'Horizon  
59650 VILLENEUVE D'ASCQ  
Tél : 03 20 17 93 50  
www.eauairsysteme.com



**maintenance énergétique**  
1 rue des Promenades  
59110 LA MADELEINE  
Tél : 03 20 05 77 75  
www.bcmaintenance.com

baudinchateauf.com

